

Fabrice Loher en déplacement à Ploemeur

Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient s'est rendu à Ploemeur le 13 juin. Il a été accueilli par le maire Ronan Loas et les élus municipaux.

Vendredi 13 juin, le président de Lorient Agglomération était à Ploemeur, accompagné de la vice-présidente Armelle Nicolas, chargée de l'environnement, de la gestion des risques, des espaces naturels et de la GEMAPI, des vice-présidents Jo Daniel, chargé de l'eau et de l'assainissement et Patrice Valton, chargé des ports et de la plaisance.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanges avec les élus municipaux et les acteurs économiques locaux sur les grands projets de la commune comme l'étude sur le devenir de la carrière de Kerbrient, le traitement des déchets algues vertes, les futurs aménagements sur les équipements de Lorient Agglomération dont l'extension des vestiaires de la déchèterie en service depuis 2013, les travaux sur les ouvrages du Symbole et Saint-Mathurin qui devraient débiter à l'été 2026, ou encore le chantier sur l'usine de production d'eau potable de Beg Minio en cours de finalisation pour une mise en service en observation à l'automne et une réception définitive de l'ouvrage au printemps 2026. Il a également été question de la déconstruction du château d'eau du bourg prévue cet été.

Le circuit de visites a notamment permis à la délégation de découvrir :

- **Les réalisations sur l'Anse du stole** avec la mise en place sur la plage de capteurs « intelligents » dans le cadre du projet CELTIC porté par Lorient Agglomération et des travaux menés en lien avec l'Université de Bretagne Sud (UBS) pour capter de sable ;
- **Les travaux de confortement de la digue de Lomener** dont Lorient Agglomération prend en charge 20% du coût ;
- **Le chantier en cours au niveau de la station d'épuration** afin de permettre que les eaux usées du site puissent servir à arroser le parcours de golf de la commune et les terrains du centre d'entraînement de Kerlir à partir de 2028. D'un montant prévisionnel de 1,73 M€, il prévoit la réalisation de conduites, l'aménagement d'un bassin de stockage mais également la restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau traversant le parcours ;
- **Le projet l'Asphodèle** qui va permettre de restaurer et préserver une parcelle, inventoriée comme lande littorale sèche, mitoyenne d'une zone Natura 2000 de plus de 900 hectares. Le relais de la Lande, un groupement constitué d'un restaurateur engagé et d'un maraîcher bio, a été sélectionné en raison de leur projet solide, basé sur le financement de la gestion de la lande par les revenus du restaurant ;
- **La promenade maritime de Fort Bloqué** qui prévoit sur plus de 0,7km, une nouvelle promenade piétonne avec vue panoramique sur la mer et le fort historique, des zones de repos, des équipements de sport, une aire de jeux pour enfants, des zones de pique-nique, une esplanade pouvant accueillir des événements culturels... La fin des travaux de ce projet ambitieux et structurant pour la commune est prévue au dernier trimestre 2025.

En complément, le déplacement de la délégation a été rythmé par des rencontres et des échanges avec des acteurs économiques ayant bénéficié du dispositif Pass commerce et artisanat pour un montant global de près de plus de 60 000€, parmi eux la structure Malain chocolat. Différentes visites d'entreprises ont également été possibles dont Temano pour une démonstration des mouillages à faible impact écologique.

Récapitulatifs des Fonds d'Intervention Communautaire (FICs) et Contrat Territorial à destination de la commune de Ploemeur à date :

FIC structurant :

- 100 000€ pour la construction du skate park
- 100 000€ pour la construction de la cuisine centrale
- 25 000€ pour la rénovation énergétique des vestiaires de la salle de sport Bois Pins

FIC numérique :

- 8 835,50€ pour l'acquisition d'un outil de planification et de pilotage des ressources mises à disposition des usagers et associations
- 1 164,50€ pour l'acquisition d'un logiciel funéraire interfacé avec une cartographie et un site internet dédié

Contrat Territorial :

- 117 000€ pour la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux - coût global du projet 237 000€

Soutien Régional dans le cadre de l'enveloppe Bien Vivre à date :

- 729 612€ pour la construction de la cuisine centrale - coût global 3 209 212€
- 86 000€ pour la rénovation énergétique des vestiaires de la salle de sport Bois Pins - coût global 344 000€
- 256 869€ pour la renaturation des espaces publics - coût global 1 765 200€

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

